

25 janvier 2024

Étaient présents :	Frédéric Beaufiles	<input checked="" type="checkbox"/>	Catherine Morellon	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Isabelle Bernier	<input checked="" type="checkbox"/>	Audrey Pellerin	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Soleil Jacques
	Eve Deland	<input checked="" type="checkbox"/>	Tasha Sarazin-Audras	<input checked="" type="checkbox"/>	Erika Barolet (secrétaire)
	Raymonde Gomis	<input checked="" type="checkbox"/>			
Étaient absents :	Farid Beneddine	<input checked="" type="checkbox"/>	Svetlana Ilies	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Marie-Pier L'Heureux	<input checked="" type="checkbox"/>	Nathalye Pineda Lara	<input checked="" type="checkbox"/>	Invité(e) : Alexandre Mathieu

SUJET	RÉSUMÉ DES PROPOS	RESPONSABLE DU SUIVI
Ouverture de l'assemblée	19h10	
Présence et vérification du quorum	Nous avons quorum	
Période de questions du public	Aucune question du public	
Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour a été adopté avec la modification suivante : Retirer le point 6.4 Suivi projet d'aménagement de la cour d'école Proposée par M. Beaufiles Secondée par M ^{me} Bernier	
Adoption du Procès-verbal de la rencontre du 12 octobre	Les membres du CE ont pris connaissance du PV de la rencontre de novembre. Proposée par M ^{me} Deland Secondée par M ^{me} Sarazin-Audras	
Suivis au procès-verbal de la dernière rencontre		
6.1. Suivi projet d'aménagement de la cour d'école	Petite mise à jour sur le projet d'aménagement de la cour d'école. Le module a été installé, nous avons aussi 2 paniers de basket ball qui ont été installés et rajout de 2 espaces de ballon-poire. La tour de ballon a été retranchée du projet Le module de jeux est inutilisable pour le moment, car l'inspection n'a pas encore été faite et le paillis réglementaire n'a pas été posé.	

6.2. Mise à jour activite parascolaire	<p>Le bloc 1 du parascolaire a repris cette semaine les enfants qui était inscrit avant la grève, ils auront le privilège de reprendre les semaines manquées dans les prochains jours. Les inscriptions pour le bloc 2 suivront également.</p> <p>Le bloc d'hiver d'activités d'Éduc-Action débutera le 5 février prochain. La date limite pour procéder à l'inscription de votre enfant est le 26 janvier.</p>	
6.3. Mise à jour rencontre de parents étape 1	<p>La grève ayant empêché la tenue de notre première soirée de parents, les enseignants ont accepté de la remettre au calendrier.</p> <p>Les parents seront invités cette semaine par les enseignants à compléter un formulaire leur permettant de réserver une plage de disponibilité pour les rencontres.</p> <p>Toutes les rencontres auront lieu dans la semaine du 29 janvier. La soirée du 1er février et l'avant-midi de la journée pédagogique du 2 février y seront également consacrés.</p>	
Sujets :		
7.1. Plan de rattrapage école de l'Orée-du-Parc	<p>L'école s'affaire actuellement à regrouper les ressources nécessaires et à identifier les besoins de notre milieu afin de mettre en branle la version locale du plan de rattrapage annoncé par le ministère.</p> <p>Différentes formes de soutien seront proposées en fonction des différents besoins des élèves. Les parents dont les enfants auront été ciblés pour du tutorat en dehors des heures de classe seront contactés au courant de la semaine prochaine.</p> <p>2 axes au plan de rattrapage : Mise en place de différentes formes de soutien à l'élève et remaniement du calendrier scolaire</p> <p>1- <u>Mises en place de différentes formes de soutien à l'élève</u></p> <p>Volet 1 : Tutorat Pour qui ? : Élève qui était un jaune/orange avant la grève et qui présente maintenant des retards qui ne pourraient se combler uniquement par de l'enseignement en sous-groupe en classe. Il a peut-être bénéficié d'orthopédagogie par le passé ou non. L'absence de fréquentation scolaire a contribué à augmenter l'écart entre lui et le reste du groupe. Par qui ? : Enseignants, enseignants spécialistes, enseignants au préscolaire, étudiants en éducation, retraités. Quand ? : À l'extérieure des heures de classe. Le matin, le midi ou après l'école.</p>	

<p>Comment ?: 3 rencontres par semaine. 45 à 60 minutes par rencontre. Sous-groupe de 3 à 4 élèves d'un même cycle.</p> <p>Quoi ?: Du français ou des mathématiques. Cibles spécifiques déterminées par le titulaire. Nous tenterons de regrouper ensemble des enfants qui ont des cibles semblables.</p> <p>➤ Il est possible que le centre de services scolaire offre la possibilité de faire du tutorat pendant la semaine de relâche. Pour le moment cette offre n'est pas définie et vous engager à offrir du tutorat ne vous engage aucunement à offrir vos disponibilités pendant la relâche scolaire.</p> <p>Volet 2 : Soutien de tuteurs à même la classe</p> <p>Pour qui ?: Élève qui était peut-être en légère difficulté ou en difficulté avant la grève. L'écart entre lui et le groupe est moins grand que celui de l'élève recommandé pour le tutorat, mais nécessite tout de même des interventions supplémentaires et pourrait s'aggraver en l'absence d'interventions plus spécifiques.</p> <p>Par qui ?: Tutrices engagées pour offrir du soutien à la classe. Les compétences pédagogiques peuvent dater ou ne pas être totalement reconnues au Québec pour permettre qu'on vous confie une tâche d'enseignement, mais vous pouvez superviser, encadrer et soutenir les apprentissages d'un groupe pour une courte période de temps selon la planification de l'enseignant. Votre présence en classe permet au titulaire d'intervenir auprès d'un sous-groupe de besoins et d'offrir de l'enseignement plus intensif et spécifique à un petit sous-groupe d'élève à même la classe pendant que les autres participent à une autre activité d'apprentissage.</p> <p>Quand ?: Pendant les heures de classe. Selon un horaire prédéterminé comme nous l'avons fait pendant les deux dernières années.</p> <p>Comment ?: Co-enseignement, sous-groupe de besoins. La tutrice prend la charge du groupe qui réalise une activité d'apprentissage déterminé par l'enseignant. L'enseignant prend en charge un ou plusieurs sous-groupes de besoins pour des périodes de 20 à 60 minutes selon ses besoins. Idéalement nous souhaiterions que chaque classe bénéficie de 120 minutes de tutorat en classe par semaine.</p> <p>Quoi ?: Du français ou des mathématiques. Réenseignement de concepts vus en classe. Rééducation de concepts mal compris par le sous-groupe.</p> <p>Volet 3 : Soutien linguistique</p> <p>Pour qui ?: 1^{re} à 6^e année. Exclusif aux élèves ayant eu un passage en classe accueil il y a moins de deux ans ou aux élèves du 1^{er} cycle ayant fait immersion au préscolaire.</p> <p>Par qui?: Enseignant non légalement qualifié</p> <p>Quand?: Pendant les heures de classe</p> <p>Comment?: Interventions 2 à 3 fois/semaine en sous-groupe</p>

	<p>Quoi?: Intégration linguistique, apprentissage de la langue, développement du vocabulaire</p> <p>Volet 4 : Aide spécialisée</p> <p>Pour qui ?: Élève en grande difficulté. L'élève bénéficie d'interventions TES ou d'orthopédagogie.</p> <p>Par qui ?: Orthopédagogue, professionnelle ou TES</p> <p>Quand ?: À l'extérieure des heures de classe. Matin-midi-soir</p> <p>Comment ?: 3 rencontres par semaine. 45 à 60 minutes par rencontre. Sous-groupe de 3 à 4 élèves d'un même cycle.</p> <p>Quoi ?: Rééducation orthopédagogique supplémentaire (orthopédagogie), Soutien au développement des habiletés sociales (TES/ professionnel)</p>	
<p>7.2. Modification au calendrier scolaire 23-24</p>	<p>Dans le cadre du plan de rattrapage convenu entre le ministère de l'Éducation et les syndicats, il nous était exceptionnellement possible d'apporter des modifications à notre calendrier scolaire pour la 2^e étape.</p> <p>Le CPEE a donc approuvé les changements suivants pour notre école.</p> <p>Fin d'étape 1er mars Date limite pour l'entrée des notes : 15 mars 2024 à 16h 00 Vérification par la direction: 18 au 20 mars 2024 Envois à l'organisation scolaire: 20 mars Publication sur Mozaïk: 27 mars 2024 Rencontre de parents 2e étape (élèves ciblés): entre le 8 et le 16 avril inclusivement.</p> <p>Le 16 avril étant une journée tempête pour notre école, l'avant-midi pourra être consacrée aux rencontres de parents si la pédagogie est toujours disponible.</p>	
<p>7.3. Mise à jour du calendrier des rencontres du CE</p>	<p>La rencontre du Conseil d'établissement qui était prévue le 8 février a été déplacé au 22 février prochain, nous conservons les autres dates de CÉ au calendrier.</p>	
<p>7.4. Activités de l'OPP</p>	<p>Les activités des parents de l'OPP :</p> <p>Objets perdus : Les objets perdus sont conservés dans l'agora (entrée principale de l'école). Les objets sont d'abord conservés dans une armoire près de l'administration, puis sont exposés dans l'entrée sur des tables et supports. C'est l'OPP qui se charge de classer et d'exposer les objets. La quantité d'objets perdus est importante. C'est pour cette raison que le 2 février, les objets accumulés jusqu'à maintenant seront donnés à un organisme.</p>	

	<p>Cinéma de Saint-Valentin : Un film sera présenté dans le gymnase de l'école le vendredi 16 février à 19h00. Les parents, frères et sœurs sont les bienvenus également! Du popcorn sera fourni gratuitement sur place! L'activité est gratuite. Nous suggérons une contribution volontaire de 1\$ par personne. L'argent amassé sera utilisé par l'OPP pour de futures activités.</p> <p>Aide aux devoirs : En attendant la mise en place d'un programme officiel d'aide aux devoirs, nous vous invitons à consulter le site internet alloprof, sur lequel des fiches d'apprentissage et des exercices sont disponibles. Des enseignants peuvent même répondre à des questions gratuitement à l'intérieur de certaines pages horaires. https://www.alloprof.qc.ca/</p> <p>Bibliothèque : Plusieurs bénévoles de l'OPP contribuent actuellement à la plastification et au catalogage des livres de la bibliothèque de l'école. L'objectif est d'avoir une bibliothèque prête pour la rentrée 2024!</p> <p>Sécurité aux abords de l'école : La sécurité des enfants est une préoccupation pour tous. Pour ceux qui viennent en voiture déposer leurs enfants, voici quelques consignes à observer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soyez prudent lors de votre arrivée et départ. • Évitez de stationner en double. • Respectez la limite de vitesse de 30 km/h. • Évitez d'exécuter un U-turn sur la rue Jean-Chevalier. • L'exécution d'un U-turn au bout de la rue près de l'entrée du parc Angrignon est également à éviter, car ceci crée des situations dangereuses. 	
Enseignants : suivi de la vie scolaire	<p>Mme Bernier nous explique le processus de retour, 2^e départ pour les élèves. Tout le monde est bien heureux du retour. Les 2^e années sont présentement dans la littérature jeunesse « Thème sur l'espace ». Nous avons la chance de réserver le planétarium mobile de la CSSMB pour 4 jours (2 jours en février et 2 mars</p> <p>M. Beaufile nous partage que le 3^e cycle ont débuté leurs 5 jours d'atelier, les élèves réalisent une création littéraire et ils produiront un album relié.</p> <p>Le 2^e et 3^e cycle ont fait une sortie au théâtre Desjardins, ils sont allés voir la pièce de théâtre « Alice de l'autre côté du miroir »</p>	
Service de garde	Aucune information du service de garde	

Correspondance	Aucune correspondance pour le conseil d'établissement.	
Rapport aux membres de la personne déléguée au Comité de parents	La rencontre du Comité de parent était le même jour que le CÉ, nous reportons à l'autre rencontre l'information.	
Varia	Aucun varia	
Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 20 h 39 Proposée par M. Beaufils Secondée par M ^{me} Bernier	